

COMMUNE DE GRIGNON

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Délibération n° 20180924-11**

Le 24 septembre Deux Mille Dix-Huit, le Conseil municipal de la commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte PETIT, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : BLANC Lina - BRUN Marcel – BRUNOD Dominique – BUSALB Corinne - CHRISTIN Gilles – GACHON Martine – KARST Bruno – MARCHAND Françoise – PAVIOL Franck – PETIT Brigitte – RIEU François formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : CHAZELAS Pierre – DAL MOLIN Sylvie - DUCHINI Pierre - NICASTRO Marie - TARTARAT-CHAPITRE Bernard

Étaient excusée : DUCHINI Françoise

Pouvoir : NICASTRO Marie à Brigitte PETIT

Secrétaire de Séance : Corinne BUSALB

Nombre de Conseillers
En exercice : 17

Date de Convocation : Le 20 septembre 2018

Présents : 11
Votants : 12

Objet : Délibération relative à l'élection d'un nouvel adjoint au Maire

Rapporteur : Brigitte PETIT

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération en date du 14 mars 2016 maintenant à 4 le nombre de postes d'adjoints ;

Considérant la délibération du conseil municipal de ce jour décidant de maintenir le rang du nouvel adjoint, Madame Le Maire propose de désigner le 4^{ème} adjoint au Maire.

Après un appel à candidature, est candidat : Dominique BRUNOD

Il est procédé au déroulement du vote, au scrutin secret à la majorité absolue,

Premier tour de Scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

Nombre de bulletins blancs et nuls : 9

Nombre de suffrages exprimés : 3

Majorité absolue : 7

Aucun candidat n'ayant été élu au 1^{er} tour, il est procédé à un second vote.

2ème tour de Scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

Nombre de bulletins blancs et nuls : 11

Nombre de suffrages exprimés : 1

Majorité relative : 1

Après 2 tours de scrutin, Mr BRUNOD est élu adjoint au personnel et aux finances, à la majorité relative :

- 1^{er} tour, nombre de voix : 3
- 2^{ème} tour, nombre de voix : 1

et a été immédiatement installé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE que Dominique BRUNOD est désigné en qualité de 4^{ème} adjoint au Maire.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture le (Voir cachet) :

Et de la publication, le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20180924-20180924-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/10/2018

Affichage : 05/10/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



A Grignon, le 24 septembre 2018

Madame le Maire,

Brigitte PETIT

